

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 7457

présenté par

Mme Marsaud et les membres du groupe La République en Marche

à l'amendement n° 1997 de M. Buchou

ARTICLE 58 A

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« ou de la location ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement corrige une coquille de l'amendement 1997, qui fait référence à la vente (alinéa 7 de l'article 58A) et non à la location (alinéa 12).